

Mesure de l'impact de l'épidémie du COVID-19

**Point de conjoncture synthétique des Entreprises Adaptées
2ème quinzaine de Mars 2020**

Sébastien BAGUEREY

Sébastien CITERNE

Déclinaison Nationale

Introduction relative à l'enquête de conjoncture des Entreprises Adaptées:

L'Epidémie du Coronavirus COVID-19 a commencé à frapper l'économie mondiale à partir du mois de décembre 2019, date d'apparition du virus dans la province du Hubei en Chine. Il s'est propagé ensuite peu à peu dans le reste du monde, impactant les activités économiques de manière importante en des conséquences que nous ne sommes pas encore en mesure de réaliser totalement.

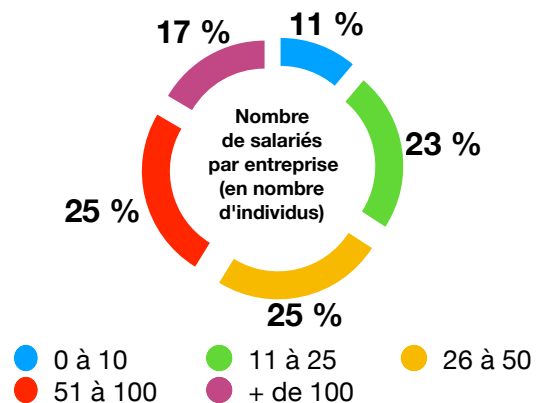
Jusqu'à fin février, la situation des Entreprises Adaptées françaises n'a été que très peu touchée par les effets de la crise, excepté quelques problèmes de fournitures de matières premières importées de l'étranger. Toutefois, l'enquête de conjoncture de la seconde quinzaine de mars 2020 reflète les inquiétudes et complexités dans lesquelles se trouvent les Entreprises Adaptées à la fois sur le plan économique mais aussi social, au regard de la spécificité des publics salariés qu'elles accueillent.

La collecte des données de cette présente étude a été faite dans un temps court puisqu'elle a été réalisée au lendemain de la mise en place des mesures de distanciation sociale demandées par le gouvernement et s'est clôturée le 27 mars. L'enquête a été réalisée uniquement de manière digitalisée (par internet) auprès de l'ensemble des 800 Entreprises Adaptées agréées en France métropolitaine et dans les DOM. Le contexte extrêmement tendu et la rapidité de l'évolution de la situation n'a pas permis d'organiser des relances.

Le dépouillement des réponses a débuté dans la foulée. Le rythme des campagnes d'enquête restera identique avec une fréquence bimensuelle.

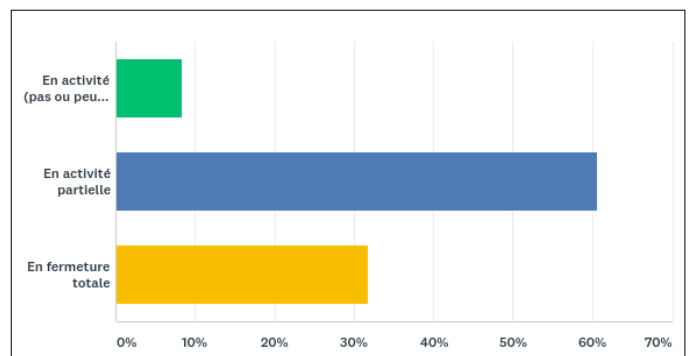
Campagne	Date d'envoi du questionnaire	Date de traitement du questionnaire
1ere campagne	23 mars 2020	30 mars 2020
2ème campagne	6 avril 2020	13 avril 2020
3ème campagne	20 avril 2020	27 avril 2020
4ème campagne	4 mai 2020	11. mai 2020

Photographie des répondants :



1ère tendance de résultats

La première enquête de conjoncture montre un fort impact de la crise sanitaire sur le climat des affaires et une lourde chute de l'activité.



Pour 34% des Entreprises Adaptées, la crise sanitaire a contraint à une fermeture totale alors que seulement 8% d'entre elles ont pu maintenir une activité normale ou quasi normale.

Fermeture Partielle / Secteurs touchés		% total des EA déclarant cette activité
Answer Choices	Responses	
Agriculture, Environnement, Espaces Verts	37,96 %	38%
Production et sous-traitance industrielle	33,58 %	30%
Nettoyage et hygiène des locaux	30,66 %	26%
Transport, Logistique, Conditionnement	24,09 %	32%
Gestion, administration, informatique	22,63 %	27%
Collecte, traitement et recyclage des déchets	17,52 %	14%
Mise à disposition de personnel	14,60 %	16%
Impression, Communication, Événementiel	13,87 %	17%
Prestations intellectuelles	13,14 %	5%
Restauration	8,76 %	8%
Blanchisserie	8,03 %	9%
Bâtiment et Travaux Publics	6,57 %	10%
Commerce, distribution	6,57 %	8%
Conciergerie	5,11 %	2%
Menuiserie	5,11 %	6%
Alimentation, Production alimentaire	2,92 %	3%
Réparation, dépannage, SAV	2,92 %	5%
Textile, Ameublement, Artisanat d'art	1,46 %	6%
Bien-être	0,73 %	0%
Hôtellerie, location de salle, tourisme	0,73 %	2%
Médical et Paramédical	0,73 %	0%
Eco-bâtiment, Energie, Energies renouvelables	0,00 %	1%

La présente étude conjoncturelle cherche à évaluer la perte d'activité directement liée aux mesures d'endiguement de la crise sanitaire, et en particulier au confinement de la population. Il s'agit donc de comparer la situation estimée de l'activité du mois actuel à ce que l'on peut s'attendre d'un mois d'activité « normal ».

Fermeture totale / Secteurs touchés		% total des EA déclarant cette activité
Answer Choices	Responses	
Agriculture, Environnement, Espaces Verts	39,47 %	38%
Production et sous-traitance industrielle	39,47 %	30%
Transport, Logistique, Conditionnement	18,42 %	32%
Impression, Communication, Événementiel	11,84 %	17%
Nettoyage et hygiène des locaux	11,84 %	26%
Collecte, traitement et recyclage des déchets	9,21 %	14%
Mise à disposition de personnel	9,21 %	16%
Restauration	7,89 %	8%
Commerce, distribution	6,58 %	8%
Gestion, administration, informatique	6,58 %	27%
Menuiserie	6,58 %	6%
Prestations intellectuelles	6,58 %	5%
Textile, Ameublement, Artisanat d'art	6,58 %	6%
Alimentation, Production alimentaire	3,95 %	3%
Conciergerie	3,95 %	2%
Bâtiment et Travaux Publics	2,63 %	10%
Réparation, dépannage, SAV	2,63 %	5%
Bien-être	1,32 %	0%
Hôtellerie, location de salle, tourisme	1,32 %	2%
Médical et Paramédical	1,32 %	0%
Blanchisserie	0,00 %	9%
Eco-bâtiment, Energie, Energies renouvelables	0,00 %	1%

La crise sanitaire impacte les secteurs de manière hétérogène que ce soit concernant les fermetures partielles (tableau 1a.) ou totale (tableau 1b.). Toutefois, les secteurs de l'agriculture / environnement, de la production et de la sous-traitance, du nettoyage et hygiène des locaux, de la gestion administrative et du transport logistique sont des secteurs fortement impactés par l'amointrissement de l'activité. Notons toutefois que les secteurs touchés semblent être sensiblement les mêmes que ceux des entreprises classiques.

I. Les stratégies d'adaptation prises et les difficultés des Entreprises Adaptées face aux recours possibles.

Les mesures gouvernementales ayant pour objectif la distanciation sociale et le maintien à domicile des populations à risques pour endiguer l'épidémie, les Entreprises Adaptées n'ont pas toutes été en mesure de maintenir une activité normale voire quasi-normale. Le manque de matières premières (impact de la crise économique mondiale) et/ou de main d'œuvre empêchent le maintien des flux.

Pour les Entreprises Adaptées en arrêt total des activités, 68% des structures déclarent avoir des difficultés à assurer la sécurité et la protection de la santé de leurs salariés : les principaux secteurs d'activités concernés sont :

- Agriculture, Environnement, Espaces Verts
- Production et sous-traitance industrielle
- Transport, Logistique, Conditionnement
- Impression, Communication, Évènementiel
- Nettoyage et hygiène des locaux

- Collecte, traitement et recyclage des déchets
- Mise à disposition de personnel
- Restauration

Pour celles qui le peuvent ou qui le pratiquaient déjà, le recours au télétravail a été une solution possible d'adaptation. Toutefois, la proportion d'entreprises (en fermeture partielle ou totale) ayant eu recours au télétravail s'établit à 36% (107 entreprises) de l'ensemble de la cohorte. Parmi ces mêmes entreprises ayant eu recours au télétravail, le taux moyen de recours à l'activité partielle est de 16%. Sur l'ensemble des entreprises ayant une activité partielle, on compte près de 63% de leurs effectifs absents (tous motifs confondus). Les structures qui ont un recours massif au télétravail sont sur des prestations tertiaires (gestion administrative, communication, prestations intellectuelles...). En revanche, pour les Entreprises Adaptées déclarant une activité d'entretien paysager ou de sous-traitance industrielle, le taux de recours au télétravail tombe à 5,5%.

A. Mesure du niveau de recours aux mesures d'activités partielles et difficultés rencontrées dans les démarches.

S'appuyant sur l'aménagement des dispositions de recours à l'activité partielle mis en place par le gouvernement, les Entreprises Adaptées ont demandé un recours à l'activité partielle d'un peu plus de 3,1 millions d'heures pour un total de 10401 salariés ce qui correspond à une moyenne de 11320 heures par entreprise pour 58 salariés mobilisés.

- Pour les 76 Entreprises en arrêt total d'activité, le volume d'heures global prévisionnel se fixe à un peu plus de 600 000 heures pour 3 500 salariés, soit une moyenne de 9 600 heures et 46 salariés par structure.

- Pour les 137 Entreprises en activité partielle, le volume d'heures de chômage partiel envisagé est de 2,5 millions et concerne 6 927 salariés. La moyenne par entreprise est de 19 500 heures pour 51 salariés.

Pour près de 59% des entreprises sondées, les recours aux mesures d'activités partielles ont été rendus difficiles par l'indisponibilité de la plateforme mise en place par l'Etat. Le délai¹ de réponse de l'administration territoriale reste la seconde inquiétude majeure des dirigeants dans un contexte de durcissement de la position de certaines DIRECCTE.

Ce manque de visibilité a participé à l'inquiétude des entreprises notamment dans une semaine d'établissement des éléments de paye des collaborateurs.

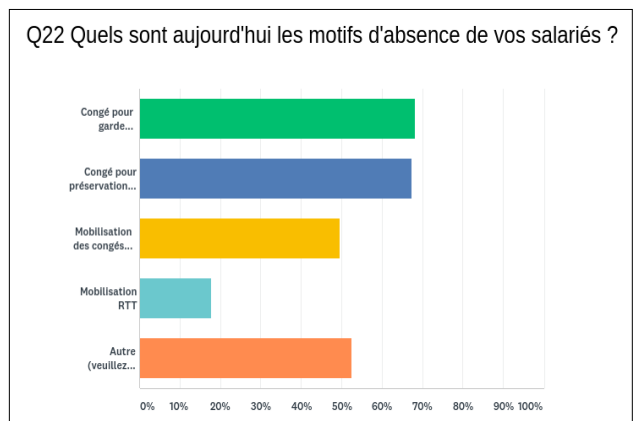
B. Motifs d'absence des salariés.

Les principaux motifs d'absences des salariés dans les Entreprises Adaptées relèvent des dispositifs spécifiques mis en place pour tenter d'éviter l'épidémie du COVID-19 :

- Les mesures de distanciations sociales contraignant les parents à assurer la garde et l'éducation à domicile (68% des EA ont des salariés dans cette catégorie)
- Les mesures de prévention pour les publics dit vulnérables (67% des EA ont des salariés dans cette catégorie)²

Dans l'incertitude liée au délai de réponse de l'administration sur les premières sollicitations de demande d'activité partielle, les entreprises Adaptées ont également eu recours :

- Aux congés payés (pour 50% des répondants)
- Aux heures de RTT (pour 18% des répondants)



C. Mesure(s) exceptionnelle(s) mises en place pour maintenir les activités dans les entreprises adaptées

Les difficultés de visibilité ou de réponses aux demandes d'activité partielle ont conduit une forte majorité des Entreprises Adaptées à diminuer fortement leurs activités voire à les stopper totalement. Le premier discours présidentiel qui demandait aux personnes en situation de handicap de rester à leur domicile a fortement compliqué le maintien en activité des salariés. Les entreprises ont été prises dans un dilemme majeur de protection de la population dans le quotidien des entreprises et de maintien dans l'activité économique. Des approches prudentielles ont conduit des entreprises à stopper dans un premier temps leurs activités pour s'organiser face à la crise sanitaire, avant de réfléchir à un redémarrage de leurs activités dès que les conditions sanitaires et de sécurité ont été trouvées.

Un accompagnement des entreprises sur les mesures possibles est une réponse adéquate pour rassurer les dirigeants d'Entreprise

¹ Nous avons considéré comme réponse « délai », les défaut d'envoi par mail du code nécessaire à l'accès à la plateforme gouvernementale.

² Il sera intéressant de suivre cet indicateur dans les prochaines semaines, car le site ameli.fr a changé les conditions d'accès à ce congé entre la date d'annonce et le moment où les salariés ont pu se déclarer (condition d'avoir une Affection de Longue Durée (ALD))

Adaptée et assurer une continuité la plus grande possible d'une activité économique dynamique et porteuse. L'Union Nationale des Entreprises Adaptées, les Conseils Régionaux ainsi que l'Etat ont mis en place les jours suivant les annonces de distanciation sociale des accompagnements aux entreprises qui ne sont pas reflétées dans les réponses suivantes. Les prochaines études permettront de mesurer si le flou des entreprises a été levé dans la 2ème quinzaine de crise sanitaire.

Tableau 3.	
Avez-vous pris des mesures exceptionnelles pour maintenir votre activité ?	
Answer Choices	Responses
Aucune	64,12 %
Embauches de CDD de remplacement	6,11 %
Recours à l'intérim	3,05 %
Sous-traitance d'une partie de l'activité	2,29 %
Prestation de service complémentaire	3,82 %
Autre (veuillez préciser)	25,95 %

II. Les impacts économiques de la crise sanitaire sur les Entreprises Adaptées

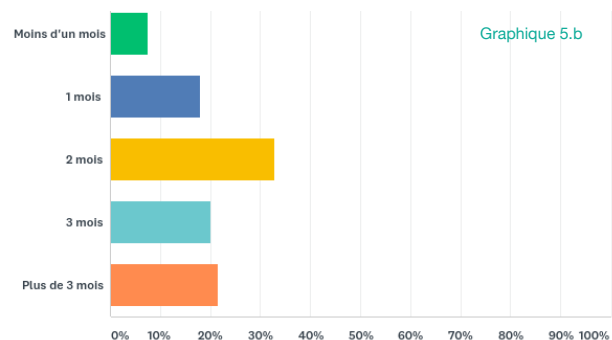
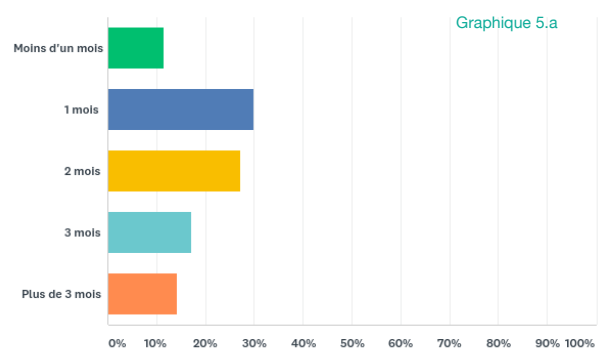
A. Estimation de la baisse du chiffre d'affaires au mois de mars 2020 (par rapport au mois précédent) et niveau de trésorerie des Entreprises Adaptées.

Pour les entreprises adaptées en fermeture totale, c'est une baisse de près de 60% du chiffre d'affaires par rapport au mois de février qui est attendu. Pour les entreprises en poursuite partielle d'activité, la baisse est estimée à 50%. Les données récoltées montrent que, pour ce mois de mars, l'impact de la crise sanitaire est quasiment le même pour les entreprises qui peuvent maintenir un niveau d'activité minimale et celles qui en sont empêchées. Le suivi de cette donnée sera important pour les semaines à venir, dans une

tendance actuellement constatée de recherche de reprises partielles d'activités pour les entreprises aujourd'hui en arrêt.

Les difficultés de trésorerie des Entreprises Adaptées selon le cas d'une fermeture totale (graphique 5.b) ou partielle (graphique 5.a) se distinguent plus fortement. Pour les structures en maintien d'activité, 25% d'entre elles ont une couverture de trésorerie d'un mois, mais 7% se retrouveront en trésorerie négative dans les 30 prochains jours. Pour les entreprises en arrêt total d'activité, 41% d'entre elles ont une couverture de trésorerie d'un mois mais 11% seront dans le rouge dans les 30 prochains jours.

Question : Combien de temps votre niveau de trésorerie vous permet-il de tenir ? (graphique 5.a pour les entreprises en activité partielle et graphique 5.b pour celles en fermeture totale)



B. Mesure(s) de soutiens financiers sollicités

Afin de palier aux difficultés passagères, les entreprises ont eu la possibilité d'avoir recours à des soutiens exceptionnels proposés par l'Etat. Si pour la majorité d'entre elles, des délais de paiements d'échéances

sociales et/ou fiscales ont été faites, elles s'ajoutent à des demandes de reports de créances des banques ou d'assurances le temps du passage de la crise (les réponses « autre » incluent notamment des réponses similaires aux choix prédéfinis et il faut donc pondérer à la hausse les autres catégories présentées).

Tableau 4.a – En poursuite d'activité	
Quelle(s) mesure(s) de soutien avez-vous sollicité ?	
Answer Choices	Responses
Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs)	65,81 %
Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité	28,21 %
Un soutien de l'Etat et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires	13,68 %
Demande de remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes	12,82 %
Aide de 1 500 euros (pour les plus petites entreprises, les indépendants et microentreprises des secteurs les plus touchés grâce au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions)	8,55 %
L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises	4,27 %

Tableau 4.b – Fermeture Totale	
Quelle(s) mesure(s) de soutien avez-vous sollicité ?	
Answer Choices	Responses
Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs)	67,21 %
Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité	39,34 %
Un soutien de l'Etat et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires	19,67 %
Demande de remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes	9,84 %
Aide de 1 500 euros (pour les plus petites entreprises, les indépendants et microentreprises des secteurs les plus touchés grâce au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions)	1,64 %
L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises	1,64 %

La réponse à cette question nous amène également à continuer à faire de la pédagogie sur les différents dispositifs de soutiens financiers aux Entreprises Adaptées notamment sur l'aide de 1500 € issu du fond de solidarité; plus de la moitié des structures ayant répondu vouloir le mobiliser ne répondait pas aux critères du dispositif (notamment en terme de taille d'entreprise).

Rôles et Missions de l'UNEA

Créée en 1987, l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) est une association professionnelle qui fédère les Entreprises Adaptées et les représente auprès des acteurs publics et privés.


L'UNEA défend et promeut le modèle de l'Entreprise Adaptée en communiquant leur savoir-faire et leur professionnalisme, en soutenant leur développement, et en tissant dans le milieu économique tous liens favorables à la croissance et à l'emploi pérenne de personnes en situation de handicap.

L'UNEA accompagne les Entreprises Adaptées dans leur politique RSE afin de développer et mesurer leur performance économique, sociale, et environnementale et de la valoriser auprès de leurs parties prenantes, notamment leurs partenaires économiques.

UNEA
153, avenue Jean Lolive
93500 Pantin
Tel: + 33 1 43 22 04 42
info@unea.fr
www.unea.fr

Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux





**L'UNEA À VOS CÔTÉS
PENDANT L'ÉPIDÉMIE
DE COVID-19**

Au regard de la situation sanitaire et économique actuelle, l'ensemble des forces vives de l'UNEA se mobilise pour soutenir les Entreprises Adaptées.

[@UNEA_France](https://twitter.com/UNEA_France)
Mail: covid19@unea.fr



